



# Certificate

## OEKO-TEX® STANDARD 100

### Berthéas et Cie

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100  
et le droit d'usage de la marque.

#### CHAMP D'APPLICATION

Tricots teints en fil en polyamide, coton, viscose, gomme et leurs mélanges, et teints en pièces et/ou apprêtés et/ou contrecollés en polyamide, polyester, leurs mélanges, avec ou sans élasthanne. Tricots tulles, teints et/ou apprêtés en polyamide et ses mélanges avec coton, viscose et/ou élasthanne. Tissus teints en polyamide ou polyester. Pouvant contenir une enduction siliconée ainsi que des accessoires métalliques (crochets). Elaborés exclusivement à partir de matières déjà certifiées selon OEKO-TEX® STANDARD 100.

#### CLASSE DE PRODUITS

II (articles en contact direct avec la peau) - Annexe 4



STANDARD  
100

CQ 511/4  
IFTH

Ce certificat CQ 511/4 est valide jusqu'au  
30.11.2024 .

#### DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : CQ 511/4
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Richard Martinetti  
OEKO-TEX® certification manager

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur [oeko-tex.com/en/faq](http://oeko-tex.com/en/faq).

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Lyon, 2023-12-15

